

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Déclaration au commissaire à l'éthique et à la déontologie

(L.R.Q., chapitre C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Nom du membre :	CARLOS LEITÃO
Circonscription :	ROBERT-BALDWIN

DÉCLARATION AU COMMISSAIRE

*Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :*

1. Nom du donateur	2. Date
Le Grand défi Pierre Lavoie	23 octobre 2016
3. Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Manteau de marque « Lacoste » et tuque à l'effigie du Grand défi Pierre Lavoie.	
4. Circonstances de la réception du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Cadeaux offerts au ministre des Finances et député de Robert-Baldwin et aux autres dignitaires présents à l'occasion de la Grande marche de Montréal du Grand défi Pierre Lavoie.	

Signature du membre de l'Assemblée nationale (s) Carlos Leitão	Date de la déclaration 2017-03-05
---	--